

UVSQ

université PARIS-SA

M. ANTOINE BEAL

Libellé inconnu

Premier conseiller de tribunal administratif.

Professeur associé de droit public à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)

Université Versailles St-Quentin-en-Yvelines > Faculté de droit et science politique >

Laboratoire Versailles Saint Quentin institutions publiques (VIP)

Coordonnées

ADRESSE MAIL

antoine.beal@uvsq.fr

Discipline(s)

Discipline(s) enseignée(s)

Activités d'enseignement

- De 1986 à 1997, chargé de TD en droit administratif en DEUG 2ème année (université de Paris X puis de 1998 à 2004 à l'université de Paris I) et TD de droit du contentieux administratif (Licence Paris I de 2004 à 2006, Master I Paris X de 2005 à 2006).
- De 1990 à 2004, chargé de TD en maîtrise de droit public en droit de l'urbanisme à Paris X Nanterre et depuis 2000 à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Depuis 2001, formation à la dissertation en droit public dans le cadre de la préparation à l'entrée à l'école normale supérieure de Cachan (université de Paris I lycée Turgot).
- Depuis 2002, chargé d'enseignement dans les Master II de droit public immobilier (droit de l'urbanisme, droit de l'environnement) et de droit des contentieux publics (contentieux de l'urbanisme, droit des étrangers, droit des référés administratifs) à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Depuis 2003, chargé du cours magistral de licence droit de l'urbanisme à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Depuis 2001, formation professionnelle à l'Institut d'études politiques dans le cadre de « Sc Po formation », à l'IPAG de Paris II pour la préparation du concours de conseiller de tribunal administratif et depuis 2008 à l'Assemblée nationale pour la préparation au concours d'administrateur adjoint.
- Depuis 1996 participation à la formation des conseillers de tribunal administratif au Conseil d'Etat.

Thèmes de recherche

Publications

- Collaboration régulière depuis sa création à la chronique de jurisprudence de la cour administrative de Versailles au JCP A (droit de l'urbanisme, droit de l'environnement, droit des élus locaux, droit des étrangers, contentieux administratif).
- En collaboration avec P. Cassia : la nouvelle procédure applicable devant le juge administratif des référés, bilan de jurisprudence (JCP éd. G. 2001, I 317, JCP éd. G. I

319 et JCP éd. G. 2001, I 365).

- En collaboration avec P. Cassia : commentaire de la décision du conseil d'Etat commune de Pertuis (AJDA 2003, p. 1171).

- Jurisclasseur administratif fascicule 233-75 extradition.

- Jurisclasseur administratif, mise à jour d'environ 15 fascicules dans le domaine du contentieux administratif (incidents, expertise et autres mesures d'instruction, frais irrépétibles, autorisation de plaider, compétence des tribunaux administratifs, des cours administratives d'appel, organisation et fonctionnement des tribunaux administratifs, des cours administratives d'appel, conclusions et moyens, instruction, voie de fait, emprise, Tribunal des conflits, voies de rétractation).

Activités / CV

Parcours

- Attaché d'administration centrale au Conseil d'Etat de 1980 à 2001
- Premier conseiller de tribunal administratif depuis 2002, affecté au tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans la première chambre (urbanisme, droit du sol, droit des étrangers) puis à la quatrième chambre (fonction publique de l'Etat, pensions de retraite, droit des étrangers), juge des référés, rapporteur public.

Formation

- Diplômé de l'institut d'études politiques de Paris, section service public (1976)
- Licence d'histoire : université Paris I (1977)
- Maîtrise en droit public : université Paris I (1979)